

**2L2M+IMMOBILIER**  
Société par actions simplifiée au capital de 117,64 euros  
Siège social : 279 Chemin de Bel Air, 42330 ST BONNET LES OULES  
844 744 300 RCS ST ETIENNE

**ACTE UNANIME DES ASSOCIES**

**LES SOUSSIGNES :**

- **Monsieur Melvin CELLIER,**  
Demeurant 279 Chemin de Bel Air, 42330 SAINT BONNET LES OULES,
  
- **Madame Lucie LACOUR,**  
Demeurant 279 Chemin de Bel Air, 42330 SAINT BONNET LES OULES,

Agissant en qualité de seuls associés de la société 2L2M+IMMOBILIER, société par actions simplifiée au capital de 117,64 euros divisé en 11 764 actions de 0,01 euro chacune,

Ont pris à l'unanimité les décisions suivantes portant sur :

- Transfert du siège social ;
- Modification corrélative de l'article 4 des statuts ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités ;

**PREMIERE DECISION**

La collectivité des associés décide de transférer, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025, le siège social de la Société de 279 Chemin de Bel Air, 42330 ST BONNET LES OULES, à l'adresse suivante :

**Appartement 4, 112 chemin de la maison neuve - 73320 TIGNES**

**DEUXIEME DECISION**

Conformément à la décision précédente, la collectivité des associés décide de modifier l'article 4 des statuts qui sera désormais rédigé comme suit à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025 :

« **ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL**

*Le siège social est fixé : Appartement 4, 112 chemin de la maison neuve - 73320 TIGNES.*

*Il peut être transféré en tout endroit par décision de la collectivité des associés ou par décision du Président qui est habilité à modifier les statuts en conséquence. »*

C7 LL

TROISIEME DECISION

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de droit.

Fait le 26 novembre 2025

Monsieur Melvin CELLIER



Madame Lucie LACOUR,

